

RÉSUMÉ DES ENSEIGNEMENTS

UE 9-1 : Pilotage des collectivités territoriales (10 ECTS)

Compétences acquises : *participer à la gestion humaine, économique, financière et technique de structures locales, à la définition de leurs objectifs, de leurs programmes et des moyens budgétaires nécessaires.*

- **Droit et libertés des collectivités territoriales et des intercommunalités, 24 hCM**

Analyse juridique du droit des collectivités locales et des établissements publics de coopération intercommunale *lato sensu* dans une période où d'importantes transformations l'ont affecté ou l'affectent.

Participation d'élus locaux et/ou de fonctionnaires territoriaux

- **Gouvernance territoriale, 10 hCM**

Le système d'acteurs locaux et notamment les liens entre élus et agents publics.

- **Responsabilités des gestionnaires locaux, 10 hCM**

Les responsabilités administrative, civile, pénale et financière des agents territoriaux.

Ethique et déontologie en aménagement et urbanisme.

- **Organisation territoriale, 15 hCM**

Quel management territorial dans des organisations en mutation ?

Sont abordés : les enjeux de la territorialisation de l'action publique, la culture de la conduite du changement au service de cette adaptation : mise en œuvre et illustrations (exemples de conduite de projets stratégiques).

- **Démocratie participative locale, 15 hCM**

L'association des administrés à la prise de décision au travers des déclinaisons de la participation : pourquoi ? Comment ? Information, consultation, concertation, codécision.

Dispositifs de démocratie participative et transformation de l'action publique (dans le champ de la politique de la ville et dans un cadre élargi).

Evaluation de ces modalités et leur articulation avec la démocratie représentative.

Les chartes et référentiels pour construire et évaluer un projet de démocratie participative.

- **Droit financier local, 24hCM**

Les principes de la gestion budgétaire et comptable applicables aux collectivités locales (les principes budgétaires, les évolutions méthodologiques et organisationnelles de la dépense publique, la dématérialisation des actes et des procédures,...).

L'étude de la structure et du contenu des documents budgétaires (le cadre comptable, les procédures techniques, ...).

L'évolution des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales (le principe d'autonomie, les mécanismes de péréquation ...).

UE 9-2 : Politiques publiques locales (6 ECTS)

Compétences acquises : *maîtriser la genèse, les grands principes, l'organisation de certaines politiques publiques locales ainsi que les grandes problématiques qui les traversent. Faire face aux exigences engendrées par la transformation de ces politiques ; pouvoir les articuler avec les autres politiques sectorielles ; s'adapter à l'évolution des instruments juridiques.*

- **Action sanitaire et sociale territoriale, 20hCM**

L'aide et l'action sociales connaissent de profondes réformes et de fortes mutations institutionnelles. Après avoir défini la place de l'aide sociale et de l'action sociale dans le système de protection sociale en France, l'objectif est d'appréhender l'évolution de ces politiques territoriales au regard des lois de décentralisation et des réformes en cours. L'approche se veut volontairement pluridisciplinaire. Nous abordons les différentes notions du point de vue historique, juridique et socio-économique.

Les politiques publiques suivantes sont plus particulièrement présentées : protection de l'enfance et aide à la famille, handicap et perte d'autonomie liée à l'âge, lutte contre les exclusions, logement.

L'ensemble des questions juridiques propres à ces politiques sera appréhendé de manière transversale : droit des usagers, protection juridique, participation citoyenne, rôle des institutions...

L'évaluation de ces politiques publiques est constamment interrogée.

Un éclairage particulier est donné sur le Centre communal d'action sociale.

- **Développement local et interventionnisme économique, 15hCM**

Dans un environnement territorial en recherche de marge de manoeuvre, l'interventionnisme économique des collectivités sert ici de support à une présentation d'une démarche de management de projet innovante.

De l'identification précise de la commande et ou du problème et son lot d'outils pratiques, à la nécessaire définition d'objectif SMART, la gestion de projet se décline en management des délais, des coûts, des ressources humaines mais aussi des risques, des parties prenantes, des approvisionnements et de la qualité.

De la faisabilité à la clôture, toutes les phases d'un projet sont identifiées pour apporter aux étudiants un bagage pratique indispensable : d'une part, pour appréhender au mieux les défis d'un service public performant ; d'autre part, pour concevoir ou participer à la conception de projets de développement local, de les mettre en œuvre selon le domaine d'intervention (économique, social, culturel, ...) afin de dynamiser un territoire.

Sorties de terrain.

- **Politiques culturelles territoriales, 15hCM**

La politique culturelle de l'Etat - L'action de l'administration déconcentrée du ministère (dates clefs / aménagement culturel du territoire et contractualisation).

La décentralisation culturelle (territorialisation et "contextualisation").

Les acteurs des politiques culturelles sur le territoire.

L'élargissement du paysage culturel institutionnel (coopération intercommunale, identification des enjeux).

La mise en oeuvre des politiques culturelles locales et les modes de gestion à travers plusieurs exemples de collectivités.

L'emploi culturel.

- **Politiques locales de sécurité, 10hCM**

Le séminaire a pour objet l'examen des mécanismes de « coproduction » de la sécurité à l'échelle locale, la répartition des rôles entre les différentes polices et leurs jeux de positionnement respectifs.

Les acteurs des politiques locales de sécurité - Les stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance - La vidéo-protection.

L'accueil des gens du voyage.

La lutte contre le système prostitutionnel.

L'état d'urgence sur le territoire - Le plan VIGIPIRATE ...

UE 9-3 : Moyens de l'action territoriale (9 ECTS)

Compétences acquises : mettre en oeuvre de nouvelles techniques de l'action publique (contractualisation, partenariat, concertation ...). Maîtriser les règles qui encadrent les opérations de marchés publics, de délégation de service public ou des contrats de partenariat ...

- **Gestion des ressources humaines, 15hCM**

Acquérir et développer les compétences essentielles du métier de cadre des ressources humaines au sein d'une collectivité territoriale.

- **Contractualisation des politiques publiques, 15hCM**

La contractualisation est un mode institutionnel et gestionnaire largement répandu en matière d'aménagement du territoire, de politique d'environnement, mais aussi dans la politique de la Ville, l'action sociale ou la culture, le développement économique ... et de manière générale dans la structuration des échanges entre collectivités publiques. Après une présentation du phénomène - objectifs, contexte d'élaboration et conditions politiques de leur mise en oeuvre-, un éclairage particulier sera donné sur la politique de la Ville : historique ; CUCS ; contrats de ville nouvelle génération ; co-construction et approche partenariale du contrat ; renouvellement urbain ; association des habitants.

- **Partenariats locaux, 15hCM**

Le partenariat local correspond à la constitution d'un réseau de relations et de solidarités au niveau d'un territoire visant à mieux en valoriser les potentialités et à enrichir les actions sectorielles d'une réflexion "transversale". Le partenariat local pouvant prendre des formes très diverses, il sera mis l'accent sur la constitution et la mise en oeuvre de différents montages institutionnels et de partenariats contractuels.

- **Achat public, 15hCM**

Le cours est consacré à l'examen des questions d'actualité concernant l'achat public dans le cadre des collectivités territoriales. Après un bref rappel des concepts généraux de la commande publique, les spécificités des marchés des collectivités territoriales sont étudiées dans une première partie, tandis qu'une seconde partie aborde les nouvelles procédures introduites par le nouveau code : accords-cadres et systèmes d'acquisition dynamique notamment.

- **Contrôle et évaluation des politiques publiques territoriales, 20hCM**

Principaux critères d'évaluation d'une politique publique ; grands principes méthodologiques d'une évaluation ; finalités de l'évaluation de l'action publique.

Principales compétences visées au travers de ce cours : négocier et respecter un cahier des charges, réaliser le bilan-diagnostic de l'existant (cohérence, pertinence, efficacité, efficience), construire des indicateurs pertinents, repérer les enjeux saillants d'une politique publique, mettre en évidence les réseaux d'acteurs impliqués (sociogrammes), suivre des actions (tableaux de bords), construire et mener des enquêtes de faisabilité et d'acceptabilité (aide à la décision).

- **Action publique et développement durable, 20hCM**

Présentation des principes juridiques de l'action environnementale et du développement durable (agenda 21, plan climat territoriaux, éco-quartier, ville durable..).

Acteurs du développement durable.

Questions liées à l'introduction du développement durable dans la planification urbaine.

UE 9-4 : Outils, langages et techniques de préparation à la vie professionnelle (5 ECTS)

Compétences acquises : présenter, mettre en valeur et, le cas échéant, défendre la politique d'une collectivité locale, dans un langage adapté aux normes et aux exigences des autorités hiérarchiques et des partenaires concernés.

- **Techniques d'expression écrite et orale en milieu professionnel, 12hTD**

Rédaction de notes, à partir de dossiers de mise en situation professionnelle, ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse et la capacité à proposer des solutions opérationnelles argumentées. Il s'agit d'apprécier les qualités d'analyse, de synthèse, de méthode, de rédaction en même temps que l'aptitude au raisonnement. Placer l'étudiant dans les conditions d'une épreuve de concours puisque la quasi-totalité des concours administratifs comporte une épreuve de rédaction administrative, à partir de l'étude d'un dossier.

Techniques managériales d'animation et de conduite d'une réunion.

- **Communication territoriale et e-administration, 10hCM**

Comment développer une stratégie globale de communication, élaborer un plan communication, en superviser la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation.

Comment veiller à la cohérence des messages, notamment entre l'interne (en direction des services de la structure locale) et l'externe (publicité, relations presse, relations publiques et événementiel).

Comment concevoir et mettre en œuvre des actions de communication, de promotion des réalisations municipales.

Comment suivre la conception des supports de communication : journal local ; campagnes d'affichage ou conception de logos, parrainage de manifestations.

Comment prendre en charge la relation avec les médias (presse, TV, radio).

Impact de la communication on-line (actions liées au multimédia, site web, portails, etc.).

- **Informatique appliquée, 15hTD**

Apprentissage des logiciels de bureautique : Word (traitement de texte ; mise en forme de documents); Excel (tableur). Mise en place de tableaux de bord (adaptés aux exigences d'une collectivité territoriale) automatisés à l'aide de formules de calcul (bulletin de paie, tableaux de suivi du personnel...); PowerPoint : outil de présentation et d'animation d'exposés et de réunions.

- **LVE (anglais), 18hTD**

L'enseignement est centré sur les compétences d'expression et compréhension orale dans des situations de communication professionnelles : présentation de données chiffrées et lecture de graphiques et de statistiques ; organisation et simulation de réunions avec lexique spécifique etc. Spécialisation dans le domaine du monde territorial.

- **Rencontres financières professionnelles, 25hCM**

Etude spécifique de « **la gestion et du contrôle opérationnel des finances publiques locales** », travail accompli en partenariat avec les services de la Ville de Tours et de la Communauté d'Agglomération Tour(s) plus. Analyse de la mise en œuvre de l'urbanisme opérationnel, de l'élaboration d'une stratégie financière, de l'évolution de la commande publique et des mécanismes du contrôle externe portant sur les associations et les SEM.

Sous réserve, présentations d'activités par des responsables de structures directement engagées dans la vie locale et le développement territorial comme des SEM ou des sociétés en charge du tourisme, du logement, des congrès, des transports urbains... Les séances se déroulent soit dans l'UFR, soit dans les locaux des intervenants.

- **Techniques d'insertion professionnelle, 6hTD**

Introduit dès le semestre 2 de Licence sous forme d'un EC Sensibilisation au projet professionnel, le présent EC vise à affiner les projets professionnels et personnels et à bien les communiquer (rédaction de CV, de lettre de motivation et présentation devant des jurys).

Objectif *via* des ateliers [CV – lettre de motivation ; simulations d'entretien de recrutement]; bien se connaître (faire son bilan) ; rechercher les informations à connaître ou à recueillir sur une structure locale ; définir ses projets professionnels et personnels et bien communiquer.

UE 10-1 : Accompagnement du projet professionnel (10 ECTS)

Le contenu est distinct selon la formation suivie par l'étudiant, alternance ou FI-FC.

*Pour les étudiants inscrits en FI-FC, les projets tutorés correspondent à **des études de cas pratique**, sur lesquels les étudiants sont invités à **travailler collectivement**. Ils répondent le plus souvent à des commandes de la part de **structures publiques ou privées**, et visent des thématiques en relation avec les enseignements et les débouchés du master ACL.

L'encadrement des projets tutorés est assuré par des **enseignants référents**, parmi les intervenants de la formation, et donnent lieu à **un suivi tout au long de l'année**, sous forme de réunions d'étape et de restitution en présence des commanditaires.

Exemple avril 2015 : Le nouveau droit de la commande publique en partenariat avec la Préfecture d'Indre-et-Loire

* Voyage pédagogique (sous réserve).

UE 10-2 : Mémoire et soutenance (20 ECTS)

- Inscrit en formation initiale, l'étudiant doit effectuer un stage d'une durée minimale de trois mois (à compter du mois de mai) auprès d'une collectivité territoriale française ou étrangère ou d'un organisme autonome rattaché à une collectivité territoriale ou d'une institution regroupant des collectivités françaises ou étrangères ou d'un organisme de coopération transfrontalière ou de tout organisme public, privé, national, européen ou international collaborant avec ces collectivités

Le stage est encadré par un professionnel au sein de l'organisme d'accueil et par un enseignant du Master. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance.

- L'apprenti rédige un mémoire, avec soutenance, dans le cadre de son apprentissage.

Quelques exemples de mémoires soutenus ces années dernières.

2015-2016 (soutenances, septembre 2016)

« Coopération et mutualisation dans le domaine culturel des collectivités territoriales »

« Les technologies de l'Information et de la Communication, un élément primordial dans la transformation de la relation à l'utilisateur. L'exemple de la ville de Joué-Lès-Tours »
« L'évolution des métiers de l'ordonnateur et du comptable et son influence sur le principe de séparation ordonnateur-comptable »
« Le droit de l'action sociale à l'épreuve de la gestion locale et contentieuse du revenu de solidarité active. L'exemple du département d'Eure-et-Loir »
« Comment les collectivités locales peuvent-elles exploiter la liberté qui leur est accordée pour la passation des marchés publics à procédure adaptée ? »
« Quel management adopter dans un contexte de raréfaction de la ressource publique ? L'illustration du service d'entretien ménager de la commune de Savenay »

2014-2015

« Agir pour l'insertion au travers de la commande publique : les achats socialement responsables au département du Nord »
« Les tableaux de bord : de véritables outils de pilotage pour la Direction générale des services »
« Enjeux de l'organisation de l'accueil des publics au sein d'un département. L'exemple des maisons départementales de la solidarité du département d'Indre-et-Loire »
« L'évolution du droit de la commande publique français sous l'influence du droit européen »

2013-2014

« L'approfondissement de la mutualisation des services et moyens à la lumière du nouvel acte de la décentralisation - L'exemple de la Communauté de Communes du pays d'Issoudun »
« Enjeux et mise en œuvre d'une démarche qualité au sein d'une collectivité territoriale - L'exemple de la ville de Joué-Lès-Tours »
« La sécurité au travail dans les collectivités locales de moins de 10 000 habitants - L'exemple de la commune de Loches »
« La mise en œuvre d'une politique de protection des données à caractère personnel dans les collectivités locales »
« Stratégies de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie - L'exemple de la région Centre »

2012-2013

« Organisation, spécificités et complexité de la gestion déléguée en matière culturelle : l'exemple en région Centre des EPCC de Chaumont-sur-Loire et du FRAC par l'étude de la gestion des opérations de maintenance », mémoire récompensé par le **Prix de Masters du CNFPT 2^{ème} édition 2014**
« Les enjeux de la dématérialisation dans la gestion des subventions publiques versées aux associations »
« La mise en place d'une politique publique à l'échelon local : l'exemple de la réforme des rythmes scolaires dans la commune de Selles-sur-Cher »
« La performance dans le service public : contexte et mise en œuvre, l'exemple de la direction des ressources humaines du conseil général d'Eure-et-Loir »